

" Qu'ils leur enseignent avec soin les devoirs qu'ils ont à remplir dans ces élections, s'appliquant à leur faire comprendre surtout que la même loi civile qui leur donne le droit de vote, leur impose en même temps la grave obligation de donner ce vote quand il le faut, et cela toujours selon la voix de leur conscience et en la présence de Dieu, pour le plus grand bien tant de la religion que du pays et de leur patrie.

" En conséquence qu'ils leur enseignent que les électeurs sont toujours obligés en conscience et devant Dieu de voter pour le candidat qu'ils jugent prudemment être véritablement honnête et bien qualifié pour remplir la charge si importante qui leur est confiée et de veiller au bien de la religion et de l'état, et de travailler si félement à le promouvoir et à le conserver.

" D'où il suit évidemment que tous les électeurs qui vendent leur vote, ou qui pour une cause quelconque le donnent à un candidat qu'ils savent être indigne, ou qui engagent les autres à le faire, que tous ces électeurs péchent non seulement devant les hommes, mais aussi devant Dieu."

" En présence d'un décret aussi explicite et aussi énergique, et d'injonctions aussi formelles, il me semble qu'il est bien difficile pour les pasteurs de garder le silence et de ne pas s'élever avec une nouvelle force contre les désordres des élections et contre la contagion de la corruption électorale...

" Le Candidat et le Cabaleur se rendent donc bien coupables en s'efforçant d'acheter les votes et de corrompre les consciences avec leur argent, leur boisson, leurs promesses et par tout autre moyen également réprouvé par la loi divine et humaine. Mais le maître et le créancier dur et injuste font un mal assurément plus grand encore en violant injustement la liberté de leur employé et de leur débiteur pauvre et sans défense, en lui disant : " Tu vas voter comme je veux, ou je vais te faire perdre ta place, et te poursuivre pour te faire payer immédiatement ce que tu me dois." C'est là une de ces violences qui irritent toute âme honnête et qui eric vengeance devant Dieu. Quoi de plus révoltant que de mettre cet électeur honnête mais pauvre dans la cruelle nécessité d'agir contre sa conscience, ou de se voir ruiné et mis dans le chemin ! Or, c'est cette iniquité dont se rendent coupables le maître et le créancier qui agissent ainsi à l'égard de ces infortunés électeurs, pauvres et honnêtes.

" Une autre iniquité que vous devrez également vous efforcer de flétrir, c'est la conduite violente de certains hommes forts à bras, qui au mépris de la loi et des droits de tous les citoyens vont s'emparer des avenues des polls, et là par les injures, les menaces et les coups, éloignent violemment les électeurs honnêtes et paisibles du poll et les privent du même coup de leur droit de vote, comme cela s'est vu dernièrement au grand scandale de tout le pays.

" Je vous engage donc à vous élever fortement contre tous ces désordres, à en signaler la gravité aux Fidèles confiés à vos soins.....

" Si au contraire notre peuple s'obstine à violer les lois divines et humaines dans ces élections, à se vendre honteusement comme une vile marchandise à des candidats et surtout à des cabaleurs sans conscience et sans honneur, il peut s'attendre que Dieu le punira par où il aura péché, en lui donnant dans sa justice et dans sa colère les hommes de conscience le vendront à leur tour et l'exploiteront le mieux qu'ils pourront en attendant qu'ils le mènent par une mauvaise législation aux abîmes de la révolution.....

" Je demeure bien sincèrement,

" Votre tout dévoué serviteur,

" L. F., Ev. des Trois-Rivières."

Ces enseignements partent de haut, et si cette puissante voix n'est pas écoutée, nous désespérons de ramener nos compatriotes à des sentiments plus conformes aux lois de l'honneur et du vrai patriotisme.

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, les élections pour la Chambre des Communes se sont continuées avec le même entrain que les semaines précédentes, mais non pas avec le même succès pour le parti conservateur. Dans la Province de Québec entre autres, il s'est fait onze élections et sur ce nombre les libéraux en ont gagnés huit, et les conservateurs trois seulement.

Dans la Province de Québec 63 élections sont terminées, elles ont donné, suivant les opinions les plus accréditées, 41 conservateurs et 22 libéraux. A l'Ontario, les élections ont donné 41 conservateurs et 46 libéraux, formant un total de 90 membres élus. Au Nouveau-Brunswick les populations ont élu 13 conservateurs et 3 libéraux. La Nouvelle-Écosse a été appelée à donner ses suffrages dans 21 élections, sur ce nombre, les conservateurs ont gagné 17 sièges et les libéraux 4 seulement. Enfin une élection a eu lieu à la Colombie Anglaise, c'est un conservateur qui l'a gagnée. En somme, 191 élections sont terminées dans la Puissance du Canada, elles ont donné gain de cause à 116 conservateurs et à 75 libéraux.

#### Le crédit agricole, les propriétaires, les fermiers et les éleveurs

L'agriculture sera réellement prospère et riche le jour où les habitants des campagnes voudront entrer franchement dans la voie de la culture intensive; or qu'est-ce que c'est que la culture intensive? C'est la culture pratiquée avec des engrais abondants, des instruments perfectionnés, des semences de choix, du bétail amélioré, des irrigations, des drainages, des récoltes sarclées, des assolements variés et convenablement combinés, etc., etc. Eh bien! pour faire usage de tous ces agents de production nécessaires tout aussi bien aux propriétaires qu'aux fermiers, il faut avoir de l'argent.

Quelques hommes dont l'esprit n'est pas à la hauteur de notre époque, ont la fâcheuse habitude, toutes les fois qu'il est question d'organiser le crédit agricole sur des bases solides, de mettre en avant la rengaine suivante: "La terre rapporte peu, 3 p. 100, 4 p. 100 au plus et par conséquent le cultivateur ne peut pas emprunter de l'argent sans s'exposer à une ruine complète. Voilà une erreur grande comme tout le monde l'a bien certainement, avec de méchantes cultures dans lesquelles tout cloche, dans lesquelles on manque de tout, faute d'engrais, de mauvais labours, des semences mal choisies et tout à l'avant, l'habitant des campagnes se trouve dans l'impossibilité de réaliser des bénéfices et s'il emprunte de l'argent, comme il le fait aujourd'hui le plus souvent pour acheter des propriétés et non pour améliorer celles qu'il possède déjà par tous les moyens pratiques mis en usage par des hommes intelligents, il se ruine rapidement, c'est incontestable; mais si, par des fumiers bien employés, par des façons données au sol, avec la plus grande économie et de la manière la plus fructueuse, il parvient à nourrir un nombreux et bon bétail, à arroser et à drainer à propos, à planter des arbres fruitiers de choix, à ne rien négliger enfin pour avoir une ferme bien tenue, il obtiendra sans contredit des résultats satisfaisants et les emprunts qu'il fera à une caisse agricole, sagement organisée ne lui seront jamais onéreux, au contraire, ils amèneront des bénéfices certains.

Ce n'est pas ainsi d'ailleurs que les choses se passent dans l'industrie, dans le commerce. Un industriel, un commerçant qui ne jouissent d'aucun crédit et qui n'ont pas des capitaux suffisants pour faire marcher leur établissement végétent et ne font rien qui vaille; aussi se traînent-ils péniblement pendant toute leur vie, quand ils peuvent éviter la faillite. Eh mon